

Strasbourg, le 21 mai 2025

Parc naturel urbain : signature officielle de la 3^e Charte, pour une nouvelle dynamique

Ce **lundi 19 mai**, les élu·es de la Ville de Strasbourg ont approuvé la **troisième Charte du Parc naturel urbain (PNU) de Strasbourg** pour la période 2025-2029.

Inspiré des Parcs naturels régionaux, le PNU fonctionne, comme eux, par cycles, à travers des Chartes pluriannuelles. Une dizaine de Parcs naturels urbains existent en France, mais celui de Strasbourg est le seul à se construire, depuis ses débuts, dans un partenariat étroit avec les associations locales et les citoyen·nes.

Couvrant la période 2025-2029, cette Charte renouvelée n'a pas de valeur réglementaire mais constitue un cadre essentiel pour poursuivre l'aventure du PNU et y inviter davantage de volontaires et de curieux·ses à y prendre part. L'objectif est que le Parc naturel urbain s'affirme plus encore comme une ressource au service de l'ensemble des Strasbourgeoises et Strasbourgeois.

Mardi 27 mai, à 17h, la signature officielle de la 3^e Charte se déroulera à la Maison des projets (91 Route des romains à Strasbourg), en présence de **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg, et des acteurs du PNU.

Les journalistes intéressés par cette séquence peuvent indiquer leur présence à info.presse@strasbourg.eu

La dynamique proposée aux quartiers du PNU à travers la 3^e Charte s'appuie sur des points-clés définis en co-construction (*cf. Charte en pièce-jointe*) :

- Quatre grandes valeurs communes : convivialité, partage et transmission, respect et soin, intérêt général
- Une méthode de travail associée entre citoyens, associations et autres structures, agents de la Ville et élu·es
- Quatre grandes orientations : donner plus de poids au patrimoine naturel, bâti, culturel, et plus de voix aux habitant·es dans l'évolution des quartiers ; faire connaître le PNU et ses richesses ; renforcer les actions de convivialité, de solidarité et de civisme ; soutenir les initiatives répondant aux enjeux des transitions écologiques et sociales
- Une nouvelle gouvernance partagée dont la forme sera décidée avec les acteurs·ices du PNU, notamment lors de la séance de travail du 27 mai, préalable au temps officiel des signatures.

Plus d'informations sur la démarche : <https://stras.me/parc-naturel-urbain>

Contact Presse :

Laura Martin – laura.martin@strasbourg.eu – 03.68.98.68.67

strasbourg.eu/espace-presse